SÉNAT

Cathy APOURCEAU-POLY

Sénatrice du Pas-de-Calais

Membre du Groupe Communiste, Républicain et Citoyen

Membre de la Commission des Affaires Sociales

c.apourceau-poly@senat.fr

www.cathyapourceaupoly.fr

Assistant : Pierre Boufflers
Tél. : 06.07.01.37.41
p.boufflers@clb.senat.fr

Monsieur Olivier Dussopt
Ministre délégué chargé des Comptes Publics

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance
139, Rue de Bercy
75572 Paris

Lens, le 16 novembre 2020

Monsieur le Ministre,

Le 17 juin 2019, Monsieur Fabien Sudry, alors Préfet du Pas-de-Calais, a convié les parlementaires du département afin que Monsieur Michel Roulet, alors Directeur départemental des Finances Publiques, nous présente le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) qui allait être mis en place dans les années à venir. À cette occasion, j'avais déjà pu faire part de mes inquiétudes quant à voir disparaître un service public de proximité, présent en ruralité comme en zone urbaine, et apprécié des habitants.

Face aux critiques qui ont pu être faites lors de cette rencontre, la DDFiP était revenu vers nous avec une carte des implantations augmentée de dix nouveaux « centres de proximité ». Or, sur ces dix nouvelles implantations, seules quatre peuvent être réellement qualifiées de « nouvelles », car il s'agit, dans les six autres cas, de retours dans des locaux d'anciennes trésoreries fermées quelques années plus tôt.

De plus, cette nouvelle carte des implantations ne prenait pas en compte la crainte de nombre de maires et d'élus, dont je me suis faite l'écho lors de la réunion précédemment citée, de voir disparaître les trésoreries et les comptables publics, dont les compétences sont appréciées et attendues par nos populations et collectivités.

À l'heure où je vous écris, les élus sont tout à la fois résignés et très en colère.

Je partage leur profonde amertume de voir que la feuille de route n'a pas évolué malgré les critiques qui ont été présentées tant au Directeur Départemental, qu'à M. Gérald Darmanin, alors Ministre de l'Action et des Comptes Publics, lors de sa venue à Montreuil-sur-Mer le 21 juin 2019. Au-delà de cette rencontre, ma collègue Céline Brulin, sénatrice de Seine-

Maritime, et moi-même, lui avons présenté nos réserves sur la NRP lors d'une rencontre le 2 octobre 2019 à Bercy.

Malgré ces rencontres, les nombreux courriers adressés aux ministres, les questions écrites et la question orale prononcée en séance publique, le projet n'a pas évolué.

La colère des élus progresse, et elle s'est notamment exprimée par les dernières actions en faveur de la sauvegarde des trésoreries à travers les quatre coins du département.

À l'appel des représentants des salariés, et avec de nombreux maires et élus locaux, nous sommes allés à la rencontre de Monsieur Dominique Girault, Directeur départemental des Finances Publiques, à l'occasion de la tenue du Comité Technique Local le 8 octobre à Achicourt. De nouveau, nous avons été nombreux à lui réitérer les critiques que nous portons concernant cette NRP.

Dernier fait en date, et suite à cette rencontre impromptue lors du CTL, Monsieur Louis Lefranc, Préfet du Pas-de-Calais, a consenti à organiser une audio-conférence à ma demande, où une délégation de maires et élus du Pas-de-Calais ont pu préciser à Monsieur le Préfet et Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques, toutes les réserves qu'ils émettent sur le NRP.

Monsieur le Ministre, par la présente, je vous demande de bien vouloir suspendre la mise en application du NRP qui doit débuter au 1er janvier 2021. En effet, les maires et élus ne sont toujours pas rassurés quant à l'amélioration des services par ce NRP. De plus, la situation sanitaire et le confinement ne permettent pas de tenir des réunions de travail et de concertation entre élus, services de l'État et services des Finances Publiques.

Dans l'attente d'un retour de votre part, et en espérant que ce courrier ait une issue favorable, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes plus sincères salutations.

Cathy APOURCEAU-POLY
Sénatrice du Pas-de-Calais

15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06
PERMANENCE PARLEMENTAIRE : 66 RUE DE LA GARE – 62300 LENS